

# Au fil de



Bulletin municipal n°4 - Mai 2022

[www.nouesdesienne.fr](http://www.nouesdesienne.fr)



**Au programme cet été !** P. 9

**Point à date sur les projets en cours** P. 7





Chères Noues de Siennes, chers Noues de Siennois,

77 ans après, qui aurait pu imaginer que la guerre ne frappe à nouveau notre beau continent ? Malgré la mise en garde lancée par certains pays de l'ex URSS, nous avons ignoré ces alertes. Face à cette guerre animée par la haine et la violence, utilisant la force et la menace, s'en prenant à la démocratie, les pays européens ont le devoir de construire une Europe « unie dans la diversité » et solidaire dans l'esprit des pères fondateurs de l'Europe qui avaient imaginé l'Union européenne comme un rempart pour protéger les générations à venir du fléau de la guerre. Ils pensaient que bâtir des projets communs garantirait la paix et la liberté, ne les décevons pas !

Que de souffrances endurées par la nation ukrainienne dont il faut saluer le courage. De nombreuses familles ont été contraintes de quitter leur pays. Noues de Sienne, comme d'autres, est fière de venir en aide à deux d'entre elles. Pussions-nous les accueillir avec humanité, bienveillance et chaleur humaine, elles en ont tellement besoin.

Le président russe, au-delà de la volonté de reconstituer son empire totalitaire, entend contrôler la majeure partie de la production mondiale de blé, avec les conséquences qui pourraient en découler. Pour éviter l'escalade et l'embrassement, il faut avec courage, sans céder à la peur et au chantage, sortir de l'impasse et trouver une issue pacifique qui offrira la garantie de la sécurité et de la paix aux habitants de ce vieux continent. Notre liberté, celle des générations futures en est l'enjeu.

Ce bulletin est essentiellement consacré à la culture. Ouvertes à toutes et tous, de nombreuses animations à Saint-Sever mais aussi dans les communes déléguées sont proposées. Venez nombreux découvrir cette programmation et participer en famille et/ou entre amis à ces moments de convivialité. La richesse et la variété de ce programme illustrent le dynamisme et le rayonnement culturel de notre commune. La salle de spectacles, opérationnelle au 4ème trimestre, sera une étape de plus pour proposer une culture de proximité de qualité, en milieu rural. Elle sera un des lieux emblématiques, avec le pôle socio-culturel, d'une vraie programmation culturelle.

Vous trouverez une présentation synthétique du budget et des comptes administratifs de notre commune. La situation financière de Noues de Sienne est saine, un endettement peu élevé nous permet de poursuivre les projets structurants, indispensables pour bien vivre ensemble.

Prochainement, des travaux d'aménagement viendront donner un nouveau visage à la place Albert Lebrun et aux abords de l'Abbatiale. La commune déléguée de Saint-Sever vivra donc au rythme de travaux importants. De plus, le site « Granimarbre » connaîtra une seconde vie, au plus tard fin 2024.

L'enquête publique relative au PLUi de l'ex Intercom Séverine a débuté le 16 mai et se terminera le 20 juin 2022. Consultable dans les mairies de Saint-Manvieu et de Saint-Sever, (décision des commissaires enquêteurs) ou de façon dématérialisée. Vos observations seront impérativement écrites sur les registres en mairie, ou sur le registre dématérialisé sur internet, entre ces deux dates.

Les 12 et 19 juin, nous sommes appelés à voter pour élire notre représentant à l'Assemblée Nationale. Le droit de vote a été obtenu de haute lutte, en particulier, pour les femmes. Soyons nombreux à voter dans nos bureaux de vote respectifs pour les élections législatives.

Bonne lecture à vous. L'ensemble des élus du conseil municipal sont à votre disposition pour répondre à vos questions, entendre vos attentes ou vos difficultés. Je souhaite que vous soyez nombreux à participer aux animations proposées et à la vie de notre commune.

Georges Ravenel  
Maire de Noues de Sienne

## AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE UNIQUE

Par arrêté n° A-2022-2 en date du 21/04/2022, le président de l'Intercom de la Vire au Noireau a défini les modalités d'organisation de l'enquête publique relative à l'élaboration du PLUi du Pôle de Proximité de Saint-Sever et à l'abrogation des cartes communales des communes de Landelles-et-Coupigny, Le Mesnil-Robert, Beaumesnil, Campagnolles et des communes déléguées de Mesnil-Clinchamps, Champ-du-Boult et Sept-Frères. L'enquête publique se déroulera sur le territoire du Pôle de Proximité de Saint-Sever du lundi 16 mai 2022 à 9h00 au lundi 20 juin 2022 à 17h00.

A cet effet, M. DRUET, ingénieur en Génie Rural retraité a été désigné en qualité de Président de la commission d'enquête et M. BOITON, retraité de la fonction publique et Mme ROUMIER LECOMTE, expert foncier, comme membres titulaires par M. le Président du Tribunal Administratif de Caen. Madame et Messieurs les commissaires enquêteurs recevront du public dans les mairies et mairies déléguées concernées aux horaires de permanences mentionnés ci-dessous :

COMMUNE	COMMISSAIRE ENQUETEUR	DATES et HEURES DES PERMANENCES DU 16 MAI 2022 AU 20 JUIN 2022			
<i>Noues-de-Sienne</i>	Yann DRUET	<b>17-mai-22</b> 14h à 18h	<b>31-mai-22</b> 14h à 18h	<b>2-juin-22</b> 9h à 12	<b>14-juin-22</b> 14h à 18h
<i>Sainte-Marie-Outre-l'Eau</i>	Yann DRUET	<b>17-mai-22</b> 9h à 12h	<b>31-mai-22</b> 9h à 12h	<b>3-juin-22</b> 14h à 18h	<b>14-juin-22</b> 9h à 12h
<i>Pont-Bellanger</i>	Albane ROUMIER LECOMTE	<b>19-mai-22</b> 14h à 18h	<b>26-mai-22</b> 14h à 18h	<b>2-juin-22</b> 9h à 12h	<b>9-juin-22</b> 9h à 12h
<i>Beaumesnil</i>	Albane ROUMIER LECOMTE	<b>17-mai-22</b> 14h à 18h	<b>31-mai-22</b> 14h à 18h	<b>7-juin-22</b> 14h à 18h	<b>14-juin-22</b> 14h à 18h
<i>Saint-Aubin-des-Bois</i>	Albane ROUMIER LECOMTE	<b>17-mai-22</b> 9h à 12h	<b>27-mai-22</b> 14h à 18h	<b>10-juin-22</b> 14h à 18h	<b>14-juin-22</b> 9h à 12
<i>Saint-Manvieu-Bocage</i>	Patrick BOITON	<b>24-mai-22</b> 14h à 18h	<b>31-mai-22</b> 14h à 18h	<b>7-juin-22</b> 14h à 18h	<b>14-juin-22</b> 14h à 18h
<i>Landelles-et-Coupigny</i>	Patrick BOITON	<b>21-mai-22</b> 9h à 12h	<b>25-mai-22</b> 9h à 12h	<b>1-juin-22</b> 9h à 12h	<b>15-juin-22</b> 9h à 12h
<i>Le Mesnil-Robert</i>	Patrick BOITON	<b>23-mai-22</b> 14h à 18h	<b>30-mai-22</b> 14h à 18h	<b>6-juin-22</b> 14h à 18h	<b>13-juin-22</b> 14h à 18h
<i>Campagnolles</i>	Patrick BOITON	<b>24-mai-22</b> 9h à 12h	<b>31-mai-22</b> 9h à 12h	<b>7-juin-22</b> 9h à 12h	<b>14-juin-22</b> 9h à 12h



Le dossier sera consultable au siège de l'Intercom de la Vire au Noireau, dans la mairie de chaque commune et dans les mairies déléguées de Saint-Sever-Calvados et Saint-Manvieu-Bocage aux jours et heures habituels d'ouverture (cf ci-contre).

Le dossier peut également être consulté sur le site internet suivant : <https://www.registre-dematerialise.fr/3051>

Pendant la durée de l'enquête, les observations pourront être consignées dans le registre d'enquête déposé dans les mairies mentionnées précédemment et au siège de l'Intercom de la Vire au Noireau. Elles peuvent également être adressées par courriel à l'attention de : « Président-Commission-d'Enquête / Elaboration du PLUi du Pôle de Proximité de Saint-Sever » à [enquete-publique-3051@registre-dematerialise.fr](mailto:enquete-publique-3051@registre-dematerialise.fr) ou à [enquete.publique.polestsever@gmail.com](mailto:enquete.publique.polestsever@gmail.com), par envoi postal au siège de l'Intercom de la Vire au Noireau (20 rue d'Aignaux, 14500 Vire Normandie) ou sur le site internet : <https://www.registre-dematerialise.fr/3051>

Le rapport et les conclusions motivées de la Commission d'Enquête seront tenus à la disposition du public au siège de l'Intercom de la Vire au Noireau, en mairie de Saint-Sever-Calvados aux jours et heures habituels d'ouverture, ainsi que sur le site internet <https://www.vireauoireau.fr/marches-publics-et-concertations/enquetes-publiques/> durant 1 an.

Les demandes d'informations complémentaires peuvent être soumises à M. Le Président de l'Intercom de la Vire au Noireau, en qualité de personne responsable du projet, à l'adresse de l'Intercom de la Vire au Noireau.

L'approbation de la modification du PLUi devra ensuite être prononcée par délibération du Conseil communautaire de l'Intercom de la Vire au Noireau.

**Siège de l'Intercom de la Vire au Noireau**  
(20 rue d'Aignaux, 14500 Vire Normandie) :

Lundi au vendredi :  
9h00 - 12h00 et 14h00 - 16h30

**Mairie de Beaumesnil**

Mardi : 16h30 – 18h00  
Jeudi : 9h30 – 11h30

**Mairie de Campagnolles :**

Lundi : 9h00 – 12h00 / 14h00 – 17h00  
Mardi : 9h00 – 12h00  
Jeudi : 9h00 – 12h00 / 14h00 – 17h00  
Vendredi : 9h00 – 12h00 / 14h00 – 19h00

**Mairie de Landelles-et-Coupigny**

Mardi : 17h00 – 19h00  
Mercredi : 10h00 – 12h00  
Samedi : 9h00 – 11h00

**Mairie de Le Mesnil-Robert**

Lundi : 14h00 – 18h00  
Jeudi : 8h30 – 11h30

**Mairie de Pont-Bellanger**

Jeudi : 13h30 – 18h30

**Mairie de Saint-Aubin-des-Bois**

Mardi : 9h00 – 12h00 / 14h00 – 17h00  
Mercredi : 9h00 – 12h00  
Vendredi : 14h00 - 17h00

**Mairie de Sainte-Marie-Outre-l'Eau**

Mardi : 9h00 – 10h30  
Vendredi : 16h30 – 18h00

**Mairie déléguée de Saint-Manvieu-Bocage**

(4 la Nourrissonnière)  
Mardi : 14h00 – 18h00

**Mairie déléguée de Saint-Sever-Calvados**

(1 Place de la Mairie, 14380 Noues-de-Sienne) :  
Lundi : 14h00 – 16h00  
Mardi : 9h00 – 12h00 / 14h00 – 16h00  
Mercredi : 9h00 – 12h00  
Jeudi : 9h00 – 12h00 / 14h00 – 16h00  
Vendredi : 9h00 – 12h00

## Compte administratif 2021 et budget 2022

Chaque année, le Conseil Municipal approuve le compte administratif de l'année passée et vote le budget primitif, document qui reprend les prévisions des dépenses et recettes de l'année en cours. Il doit respecter des principes budgétaires notamment celui de l'équilibre dépenses/recettes en fonctionnement et en investissement.

### Le fonctionnement :

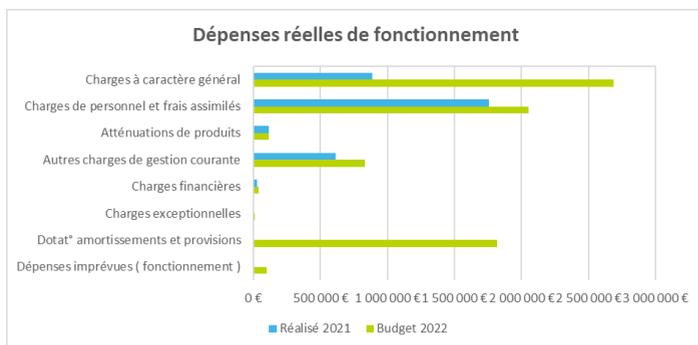
Le budget de fonctionnement permet à notre collectivité d'assurer le quotidien.

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

Pour notre commune, les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (cantine, école de musique et de danse, piscine...), aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat, à diverses subventions.

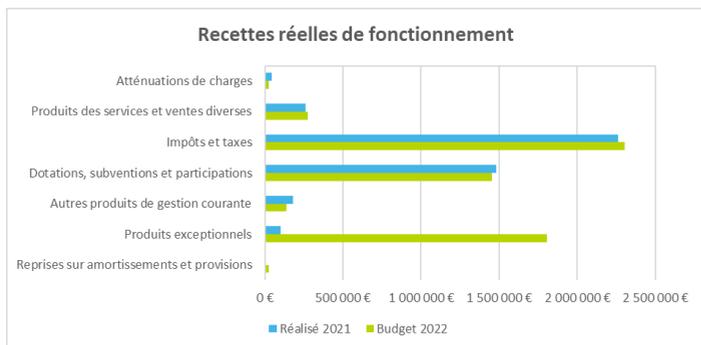
Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les salaires du personnel municipal, l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les subventions versées aux associations et les intérêts des emprunts à payer.

Au final, l'écart entre le volume total des recettes de fonctionnement et celui des dépenses de fonctionnement constitue l'autofinancement, c'est-à-dire la capacité de la commune à financer elle-même ses projets d'investissement sans recourir nécessairement à un emprunt nouveau.



A noter dans les charges à caractère général, sont inclus 1 516 239€ d'équilibre de budget.

La commune emploie au 1er janvier 2022, 72 agents pour un équivalent temps plein à 50,45.



## L'investissement

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la ville à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel.

Le budget d'investissement de la commune regroupe d'une part les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment

des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création. D'autre part, deux types de recettes coexistent : les recettes dites patrimoniales telles que les recettes perçues en lien avec les permis de construire (Taxe d'aménagement) et les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus (par exemple : des subventions relatives à la construction ou à la réfection d'un nouveau bâtiment,...).

### Dépenses d'investissements : pour quels projets ?

Pôle petite enfance 1 551 829 €	Village de caractère 1 381 823 €	Friche granimarbre 603 964 €	Salle de spectacles 563 972 €		
		Ecole maternelle St Sever 667 046 €	Piscine (études et maîtrise d'œuvre) 488 562 €	Entretien du patrimoine 266 354 €	Services communau x 254 621 €
	Voirie 423 165 €			Socio-cultuel 223 128 €	DECI 173 040 €
					Foncie...

### Recettes d'investissements : d'où proviennent-elles ?

Etat 1 452 088 €	Département 1 307 140 €	Transfert depuis section de fonctionnement 1 172 989 €	FCTVA 1 142 004 €	
			Région 219 012 €	
	Emprunt 1 215 000 €	Réserves 752 560 €	Autres...	

## Ecole maternelle de Saint-Sever-Calvados

Après quelques retards dus à des problèmes d'approvisionnement, le chantier est enfin terminé. Les derniers aménagements sont en cours pour que les enfants puissent faire leur première rentrée en septembre.



## Salle de spectacle

Le chantier de la salle de spectacle se poursuit avec une fin des travaux prévue à l'automne.

## Village de caractère

Le projet consiste à réaménager le bourg de Saint Sever le long de la RD 524 et à revaloriser les jardins de l'abbatiale avec la redéfinition de l'ancien cloître. L'appel d'offre est en cours. Les travaux devraient démarrer à la fin de l'été. Ils s'étaleront sur plusieurs mois. Des réunions d'informations avec les commerçants et la population se tiendront avant le début des travaux, probablement courant juillet.

## Projets communaux : Point à date

### Granimarbre

Les réhabilitations des deux îlots s'opéreront dans un esprit de collaboration et d'optimisation des moyens et ressources mobilisables par l'Intercom de la Vire au Noireau et la commune de Noues de Sienne.

L'îlot Ouest (IVN) à vocation « atelier-relais » abrite déjà 2 ateliers de 350 et 213 m<sup>2</sup>.

L'ensemble est destiné à être loué à des artisans ou de petits établissements industriels.

L'îlot Est (commune de Noues de Sienne), à vocation « commerce et tertiaire », abrite 3 bâtiments :

- ✓ La maison de 183 m<sup>2</sup>, imaginée à ce jour pour un usage de coworking ;
- ✓ Le bâtiment « Showroom » de 250 m<sup>2</sup>, destiné à être rénové en commerce.
- ✓ Le troisième bâtiment de 273 m<sup>2</sup> destiné à être démolit pour recevoir le parking du futur commerce.

L'opération portent sur la rénovation de 2 bâtiments existants et sur la démolition du 3ème ainsi que l'effacement des réseaux aériens. Le délai de remise sur le marché locatif de ces locaux sera court, objectif : 2023-2024.

### Pôle petite enfance

Le maître d'œuvre est recruté, les études se poursuivent. Les premiers plans ont reçu un avis favorable de la Protection Maternelle et Infantile (PMI) et de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF).

## Cimetière

Le zéro phyto sera obligatoire à partir du 1er juillet. Un groupe de travail a été constitué pour réfléchir à la gestion future de nos cimetières.

## Piscine

Du fait de sa vétusté et des normes en vigueur, il s'avère impossible de poursuivre à long terme l'exploitation de l'équipement dans sa configuration actuelle. C'est pourquoi les élus ont entamé depuis quelques années, les études pour la réfection de la piscine. Aujourd'hui, un maître d'œuvre a été recruté et les études sont en cours. Même si elles ne sont pas finalisées, nous pouvons d'ores et déjà dire que la volonté d'offrir l'opportunité à tous les enfants du territoire d'apprendre à nager gratuitement dans le cadre de leur scolarité (école primaire et collège) représentera un coût non négligeable pour la commune de Noues de Sienne et que la question du maintien ou non de l'équipement se posera. Lorsque les études seront plus avancées, nous ne manquerons pas d'associer la population à cette décision importante pour notre territoire.

## Pôle de Santé Libérale et Ambulatoire (PSLA)

La commune a pu acquérir les locaux nécessaires à la réalisation du PSLA (ancienne maison médicale des Drs Troprès et Pitrou). Le conventionnement avec l'EPFN est en cours ce qui donnera lieu ensuite au recrutement d'un maître d'œuvre afin de réhabiliter cet espace en pôle de santé.

## Transition énergétique

Dans le cadre du Contrat de Transition Énergétique en partenariat avec le SDEC Énergie, des études de structures sur l'école et la salle des fêtes de Mesnil-Clinchamps ainsi que sur le gymnase de Saint-Sever vont être opérées afin de déterminer les travaux à réaliser.

## Salle de Champ du Boul

Les études de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation sont en cours.

## Écogite de Saint-Manvieu

Le projet a été abandonné vu l'absence de réponse lors de l'appel d'offres ou le coût exorbitant de la réponse à certains lots lorsqu'il y en a eu. L'accueil vélo reste à l'étude.

Installée il y a quelques semaines, cette nouvelle aire de jeux ravira petits et grands. Elle est située entre le pôle socio et la salle multi-activité et sera accessible depuis la nouvelle école maternelle. Les plus jeunes pourront se dépenner sur le toboggan, la passerelle ou les sièges à ressorts pendant que les plus grands pourront profiter des échiquiers.

Un investissement de 39 836€ subventionné par le Conseil Départemental à hauteur de 27 515€.

## Une nouvelle aire de jeux à côté du pôle socio culturel



## C'est reparti !

Enfin ! On oublie ces deux années où l'on s'est un peu perdu de vue et on reprend les bonnes habitudes. Culture, social, musique, sport, loisirs,... il y en aura pour tous les goûts cet été. Tout le monde se remet en piste pour vous offrir du choix et surtout pour se retrouver !

Pour être sûr de ne rien rater ou avoir les dernières informations sur l'organisation d'un évènement : n'hésitez pas à consulter le site [www.nouesdesienne.fr](http://www.nouesdesienne.fr), rubrique Agenda.

### Votre évènement n'apparaît pas dans cette programmation ?

N'hésitez pas à nous transmettre les informations par mail à :

[polesocio@nouesdesienne.fr](mailto:polesocio@nouesdesienne.fr) et/ou [communication@nouesdesienne.fr](mailto:communication@nouesdesienne.fr) ;

ou par téléphone au 0645638209.

Nous les relayerons avec plaisir sur notre autre moyen de communication.

## Dimanche 5 juin, à partir de 8 heures – Etangs du Vieux Château

La Fête de la pêche se tiendra cette année aux étangs du Vieux Château, en lisière de la Forêt de Saint-Sever. L'an dernier, une centaine de pêcheurs avaient répondu à l'invitation de la Gaule Séverine dans une

### Fête de la Pêche



ambiance familiale. Un déversement surdensitaire sera effectué pour agrémenter cette partie de pêche gratuite et ouverte à tous. Rendez-vous au bord de l'eau le dimanche 5 juin 2022, à partir de 8 heures et jusqu'à 17 heures.

Contact : par téléphone au 0640699327 et par courriel sur [jeanlou.pat@orange.fr](mailto:jeanlou.pat@orange.fr)

## Mercredi 8 juin à 14 h 30 – Médiathèque

### « La pêche au bonheur »

#### Jeune public

Proposition de la Bibliothèque du Calvados dans le cadre du Festival Ma Parole, la Médiathèque de Noues de Sienne propose le mercredi 8 juin à 14h30 : « La pêche au bonheur ». Créé par la comédienne professionnelle Chloé Lacan à l'intention d'un jeune public, ce spectacle raconte l'histoire d'une petite bonne femme qui grandit, qui aime, se trompe et recommence. Une petite bonne femme qui prend la route pour la vie avec, pour tout bagage, ses mots et son courage. À travers ce conte musical, Chloé Lacan questionne notre regard sur le monde et notre quête du bonheur. Comment rencontrer l'autre ? Comment dépasser sa peur ? Comment parler de ses émotions, de ses angoisses et de ses joies ? Elle déroule ce voyage musical avec humour et poésie, invitant son public à chanter, jouer et entrer dans l'histoire.

Pratique. A partir de 4 ans. Spectacle gratuit. Réservations conseillées. Contact : la Médiathèque au 0231691623 et par courriel sur [mediatheque@nouesdesienne.fr](mailto:mediatheque@nouesdesienne.fr)



## Jeudi 9 juin de 17 à 19 heures - Fontenermont

### **(7ème fête nationale de l'Ecotourisme)**

En reconversion professionnelle, Gaëlle et Sylvain Hamel aménagent leur "jardin" de Fontenermont depuis 2020 (en même temps qu'ils développent des sorties découvertes naturalistes et ornithologiques). Par une pratique "douce et respectueuse" de l'environnement s'appuyant sur la technique de maraîchage en sol vivant, la Ferme du Refuge propose en interne et sur les marchés, ses gelées et confitures, confit d'oignon, chutney de poivron... et sa gamme de légumes lactofermentés. « Le légume, du sel, des condiments et du temps. Car c'est le temps qui fait le produit » est-il expliqué. La lactofermentation vous intéresse : présentation & dégustation sur place le jeudi 9 juin, de 17 à 19 heures. Réservation conseillée.



Contact : par courriel sur [lafermedurefuge@outlook.fr](mailto:lafermedurefuge@outlook.fr)

### **La ferme du Refuge présente : la lactofermentation**

## Vendredi 10 juin à 18 h 00 : « Les jardins d'Hayden » à Courson

### **Un auteur au cœur des arbres** (7ème fête nationale de l'Ecotourisme) - Damien Deville sera l'invité des Jardins d'Hayden, écolo-lieu de Courson, créé et animé par la néo-paysanne Linda Bedouet. Au cœur d'un verger

nouvellement planté par les écoliers de la commune avec l'association "les enfants et des arbres", l'auteur viendra parler de sa rencontre avec Yacouba Sawadogo dont la vie se résume dans le titre de son dernier livre "**L'homme qui arrêta le Désert**" (aux éditions Tana). Damien Deville (géographe de formation, signataire de tribunes et d'essais dans la presse nationale, conférencier en France et à l'étranger) était déjà venu en 2020 dans le Bocage Virois présenter son ouvrage "Toutes les Couleurs de la Terre". Ces retrouvailles seront l'occasion de mettre l'arbre au cœur de cette rencontre. Réservations conseillées. Programme :

- ✓ 18h00 : accueil et visite de l'éco lieu.
- ✓ 18h30 : inauguration du verger
- ✓ 19h00 : Damien Deville raconte
- ✓ 20h00 : interlude musical acoustique de l'artiste local Thomas Göller, accompagné du verre de l'amitié



Contact : par téléphone au 0650708257 et par courriel [lindabedouet@hotmail.fr](mailto:lindabedouet@hotmail.fr)

## 10, 11 et 12 juin : 3 jours de tournage à Noues de Sienne

2022 est également l'année de la réalisation **Réalisation participatif du court-métrage kinocaen** à Noues de Sienne d'un court-métrage par l'association Kinocaen (regroupant des professionnels du cinéma, de l'audio-visuel et des arts vivants) dans le cadre de l'appel à projet « territoire et culture » co-porté par la Drac, le Département et notre commune. Six ateliers



(synopsis, costumes, accessoires) se sont déjà tenus au Pôle, d'autres restent à programmer. Tournages : première session entre professionnels dans les rues de Saint-Sever les 10, 11 et 12 juin ; 2ème session participative associant les habitants de Noues de Sienne : en septembre.

Contact : 0645638209 et sur [polesocio@nouesdesienne.fr](mailto:polesocio@nouesdesienne.fr)

## Samedi 11 juin : Pierre en lumières qui marque aussi le lancement de Hors les Murs – Saison 3 « ça commence ! »

Contact : polesocio@nouesdesienne.fr & par téléphone au 0645638209.

### Samedi 11 juin à partir de 19h15 – Place de la mairie de Saint-Sever

Noues de Sienne avec l'AVPPS s'inscrit dans l'édition 2022 de **Pierres en Lumières** qui s'étendra cette année de mai à septembre dans le Calvados. Rendez-vous est donné le samedi 11 juin, à partir de 19h15, sur la place de la mairie de Saint-Sever, pour un programme complètement exceptionnel et atypique qui s'achèvera à la nuit tombante par une projection d'un film de cinéma en extérieur, sur écran géant !



- ✓ 19h15 : inauguration de la sculpture d'un Miquelot (grandeur nature) sur le parvis de l'Abbatiale ;
- ✓ à partir de 20h00 : animations et concert (lire articles ci-dessous : Hors les Murs) sur le site avec la présence d'un food truck, cidre,... pour une restauration salée et sucrée.
- ✓ à 20h45: départ de la rando contée par la Vache qui Lit.
- ✓ toute la soirée : visites guidées & gratuites de l'Abbatiale.
- ✓ 22h45 : projection en plein air du film d'Henri Verneuil « Un singe en hiver » sur cette même place de la mairie, sur écran géant (10m sur 4m). En cas de mauvais temps, une solution de repli est d'ores et déjà anticipée sur l'Abbatiale.

### Samedi 11 juin à partir de 20h00 : Parvis de l'Abbatiale



**Hors les murs : « La bulleuse revient »**  
*Face au succès rencontré l'an dernier et à la demande renouvelée de familles, la Bulleuse revient sur le Parvis de l'Abbatiale. Les petits et les grands pourront toute la soirée buller et buller encore... ! En toute liberté. Participation gratuite. Avec Anne-Sophie, intervenante professionnelle de Flaskashow.*

*A partir de 20h00. Pour les petits... et les grands.*

### Hors les murs : « Les kilteuses débarquent... »

*... tel un Jukebox vivant pour vous faire vivre des moments drôles, émouvants et parfois piquants (Aie!). Cécile Blaizot-Genvrin, Elodie Fourré et Nicolas Tritschler revisitent et bidouillent un répertoire pour dérouler un spectacle tendre, rehaussé d'une bonne dose d'absurde et de bonne humeur. De la folie sauce aigre-douce à gogo pour passer du rire aux larmes et vice et versa. A partir de 21h15. Tout public.*



**Dimanche 12 juin à 14h00 et 16h30 : collège Jean Vilar**

## Le Tour du Monde en 80 jours

L'École de Musique et de Danse de Noues de Sienne propose pour son spectacle de

fin d'année « Le Tour du Monde en 80 jours », création autour du livre de Jules Verne.

Deux représentations le dimanche 12 juin 2022 à 14h00 et à 16h30 à l'Auditorium du Collège Jean Vilar.

Spectacle réunissant tous les élèves de l'Ecole de Musique et de Danse "Noues de Sienne" autour d'une envie d'évasion qui a germé pendant les différents confinements. Cette prestation artistique permettra aux élèves de se produire devant un public et de partager ainsi leur passion et leur progression. Cette manifestation sera ouverte à tous. Entrée gratuite sur réservation via le QR code.



**Du 13 juin au 30 juillet à la Médiathèque**

Après l'Ours de Kamtchatka, Philippe Orhan signera sa deuxième exposition à la Médiathèque de Noues de Sienne, du lundi 13 juin au samedi 30 juillet, aux horaires d'ouverture de la médiathèque.

A l'initiative du Club photo de la Vache qui Lit, le photographe viendra cette fois nous proposer son « Immersion glacée à Okkaido », sur les terres d'espèces animales protégées, au Japon. Cet environnement a été comme un « déclencheur d'émotions et de sensations fortes » explique l'auteur, dans sa chasse photographique « aux grues paradantes, dansantes, chantantes dans un froid polaire ; lors de ces heures nocturnes passées à observer le grand duc de Blakiston ; ou à tirer le portrait de quelques Macaques se baignant dans les onsens (bains chauds)... »



Contact : 0231691623 et par courriel sur [mediatheque@nouesdesienne.fr](mailto:mediatheque@nouesdesienne.fr)

**Samedi 18 juin à 10h30 : Parvis de l'Abbatiale**

## Hors les murs : « Rêves party »

Quand Marie-Paule, la chanteuse Lyrique, chante du Johnny ; Quand Romual, le politique, fait campagne en slam avec le volailler et le rôtiiseur ; Quand Véronique, la danseuse, arrive sur scène avec sa brouette ; quand Elise, la conteuse, en fait tout un poème. Quatre artistes de la Troupe des Rêveurs New World investiront le marché de Saint-Sever, **samedi 18 juin, à 10h30**, pour une représentation complètement inédite, spécialement créée pour la saison 3 de Hors les Murs à Noues de Sienne. Accès libre. Contact : 0645638209 et sur [polesocio@nouesdesienne.fr](mailto:polesocio@nouesdesienne.fr)



## 21 juin à partir de 19 heures : Saint-Manvieu-Bocage

La Fête de la musique à Noues de Sienne renouera avec ses bonnes habitudes "d'avant Covid", en se tenant le **mardi 21 juin, en soirée**, dans ce même centre-bourg de Saint-Manvieu-Bocage. Les bénévoles de Bocage Loisirs ont peaufiné l'affiche de la soirée :

**19h00. Scène jeune public « la Jacynthe sonore » / concert – clown.**

**20h00. Plateau scène ouverte / jeunes talents :** chorégraphie Orange Bleue (Vire), Jazz Band École de musique de Noues de Sienne, ...

**21h00. Otma Patoumé :** le duo fait appel à la culture Yukpa, entre le Venezuela et la Colombie, pour nous accueillir dans un univers musical inspiré des cultures d'Amérique Latine.

## Fête de la musique

**22h00. Moufles du Temps** (tête d'affiche) : résolument rock-punk-jazz-méloquée. Déjà plus de 300 concerts à l'actif de ces cinq musiciens.

**23h00/23h30. Feu de la St Jean**

**23h30. Mantekya :** groupe né de la rencontre d'un musicien vénézuélien et de trois musiciens normands : tous les quatre amoureux de groove. Ce mélange explosif afro-funk embarque et fait danser.

Sur place : restauration & « désaltération ». Informations aux 0625456988 ou/et 0674565833.



## Les samedi 25 et dimanche 26 juin

### Saint-Sever, village départ et arrivée du Défi de la Pierre Percée

A pied, à vélo ou en canoë, sur terre, en forêt ou sur l'eau : le 18ème défi de la Pierre Percée se déroulera les 25 & 26 juin majoritairement à Saint-Sever-Calvados, sur le territoire de la commune nouvelle de Noues de Sienne. Ce rendez-vous organisé par le Virking'raid est un épreuve régionale majeure en Normandie : au moins 400 participants sont attendus pour partir sportivement à la découverte d'un environnement naturel exceptionnel : entre bois, eau et granit. A partir de 8 ans. Par équipes de 2 sur 25, 45 ou 65 kilomètres. Inscription depuis le 1er mai. Contact : par téléphone au 0682964997 et sur [www.virkingraid.org](http://www.virkingraid.org)



## Samedi 25 juin fin de matinée : Parvis de l'Abbatiale

Nicolas à la guitare et Jean-Baptiste à la contrebasse sont les Ventouzes de Madame Raymonde, alias Célestine,



dans ses pérégrinations musicales et vocales déjantées, de scènes de concert en places de village. Le trio s'est donné pour mission de raviver l'esprit malicieux et festif de Ray Ventura et son orchestre de collégiens. Extraits dans le centre-bourg de Saint-Sever - en fin de matinée ce samedi 25 juin - pour accompagner l'arrivée des premiers arrivés du Défi de la Pierre Percée et mettre l'ambiance sur le Parvis de l'Abbatiale et les allées du marché. Tout cela vaut mieux que d'attraper la scarlatine...

Contact : 0645638209 et sur [polesocio@nouesdesienne.fr](mailto:polesocio@nouesdesienne.fr)

### Hors les murs : « Raymonde aventure et ses Ventouzes »

Samedi 25 juin de 10 à 16 heures

## Rendez-vous des associations de Noues de Sienne

Samedi 25 juin, de 10 à 16 heures, dans la prolongation du Défi de la Pierre Percée, en parallèle du tournoi de l'UA et du marché hebdomadaire, il est proposé aux associations de Noues de Sienne d'investir le centre-bourg de Saint-Sever pour aller au devant du public et préparer ainsi la rentrée de septembre. Il s'agit à la veille des grandes vacances de faire connaître aux habitants de Noues de Sienne l'offre associative du territoire, qu'elle soit culturelle, ludique, sportive... Chaque structure aura la possibilité de s'installer sur et autour du parvis de l'Abbatiale pour avoir une visibilité augmentée. Il est également prévu d'installer place de la mairie des tables de ping-pong, un filet de badminton, etc... Toutes les associations sont d'ores et déjà invitées à participer à cette initiative. Et tous les habitants du territoire trouveront sur place, ce samedi, les informations nécessaires pour démarrer du bon pied la saison 2022/2023. Contact : par téléphone Anas & Christophe aux 0768235043 & 0645638209 et par courriel [sport@nouesdesienne.fr](mailto:sport@nouesdesienne.fr) & [polesocio@nouesdesienne.fr](mailto:polesocio@nouesdesienne.fr)

Samedi 25 juin



L'UA Football de Saint-Sever organise son tournoi d'été toute la journée du samedi 25 juin sur les pelouses du stade de Saint-Sever. Des U6 aux U13 et des U15 aux U16F.

## Football : tournoi d'été de l'UA Saint-Sever

Informations et inscriptions auprès du coordinateur sportif de Noues de Sienne, Anas Lamrabette au 0768235043 et sur [sport@nouesdesienne.fr](mailto:sport@nouesdesienne.fr)

Dimanche 26 juin

## Grillade party de l'APE du RPI Mesnil-Clinchamps/ Saint-Manvieu-Bocage

L'association des parents d'élèves du RPI de Mesnil-Clinchamps/Saint-Manvieu-Bocage organise une grillade/party, au profit des écoliers, le dimanche midi du 26 juin, sur les pelouses du stade de Saint-Manvieu-Bocage. Contact : 0628035944 & 0625872500

Vendredi 1er juillet (18 h 30) et samedi 2 juillet (11 h 00)

## Hors les murs : « Max et Maurice »

« Duo pour deux clowns vieillissants, aigris, cabots, touchants, qui savent faire deux ou trois trucs encore bluffants. Nos artistes de pacotilles rêvent encore et toujours des plus grandes scènes internationales (...) Cette ultime représentation en attendant l'agent qui les emmènera au bout du monde, c'est l'histoire du temps qui passe avec ses rêves et ses désillusions. Cet ultime duo, sera un spectacle faussement autobiographique, de deux pauvres hères qui, bon an, mal an, ont réussi à tenir jusque là ». Retour aux sources dans le Bocage virois pour Max et Maurice qui planteront pour ces deux représentations à Saint-Sever, leur petit chapiteau. Neuf mètres de diamètre et une jauge de 80 personnes pour pouvoir aussi « discuter entre nous ». Une bulle pour dire que finalement la vie est belle.

**Pratique** : spectacle gratuit mais réservation fortement conseillée.

**Contact** : 0645638209 et sur [polesocio@nouesdesienne.fr](mailto:polesocio@nouesdesienne.fr)



Vendredi 1er juillet à partir de 20 heures



## Lancement des Vendredis en forêt

Concert à l'Etape en Forêt tous les vendredis soirs à partir de 20 heures et jusqu'au vendredi 26 août.

En accès libre. Possibilité de restauration sur place.

Informations au 0231091211 et [contact@etape-en-foret.com](mailto:contact@etape-en-foret.com)



Samedi 2 juillet à partir de 19 heures : Mesnil-Clinchamps

## Soirée grillades

Le comité des fêtes des Trois Mesnil organise sa soirée grillades le samedi 2 juillet à partir de 20h30. Au menu : échines, saucisses, frites. Réservation auprès des membres du comité ou à la Cave des Vignes.

Dimanche 3 juillet : Sept-Frères

Le comité d'animation de Sept-Frères organise son repas estival précédé d'une randonnée pédestre le dimanche 3 juillet, avec la

salle des fêtes de la commune déléguée pour camp de base. Une date à

inscrire dès maintenant sur votre agenda. Contact : Bénédicte Dupard joignable au 06 81 96 74 80 et sur [benedicte.dupard@gmail.com](mailto:benedicte.dupard@gmail.com)

PS : le Comité d'animation cherche des bénévoles pour renforcer l'équipe. Avis aux amateurs !



## Rando et repas estival

Lundi 4 juillet à 18 heures

## Hors les Murs : « La Belle envolée »

Entrant dans la programmation des petites formes culturelles en plein air "Hors les Murs - saison 3", l'AV-PPS propose une nouvelle approche de notre Abbatale et de ses jardins avec la compagnie : "La Belle Envolée". Un spectacle imaginé par Hélène Pesquet (artiste professionnelle) comprenant, du conte, de la musique, de la jonglerie... Rendez-vous est d'ores et déjà donné sur le parvis de l'Abbatale le mercredi 4 juillet 2022, à 18 heures. Accès libre. Informations au 0231090608.



## Mardi 5 juillet à 18 h 30 : Champ-du-Boult

Pour cette deuxième collaboration avec Noues de Sienne, les Virevoltés s'échauffent s'installent à Champ-du-Boult. A Joe

**Hors les Murs :**

**« PasVuPasPris... ».**



Sature en 2021 sur la place du Champ-de-Foire de Saint-Sever succèdent « Les Moldaves » de la Compagnie PasVuPasPris. Emmanuel Gavaille et Patrick Yohalin sont les acteurs d'un duo de cirque humoristique créé pour la salle et la rue.

Cette représentation sur la place du bourg de Champ-du-Boult s'appuie localement sur le commerce multi-services et le tissu associatif de la commune déléguée. Un concert est également prévu pour poursuivre collégialement ce début de soirée sur la place du village.

Contact : sur [polesocio@nouesdesienne.fr](mailto:polesocio@nouesdesienne.fr) et au 0645638209.

## Concert Vendredis en forêt : 8 juillet à partir de 20 heures

## Samedi 9 juillet à 10 h 30 : Parvis de l'Abbatiale

**Hors les Murs**  
**Clap de fin !**

Le Spectacle proposé le samedi matin sur le Parvis de l'Abbatiale se fera en résonance du festival des Virevoltés, sur le principe de 2021 avec la représentation des « Royales Marionnettes » venues de Liège, en Belgique. L'affiche 2022 restait en cours de finalisation à l'heure où nous mettions sous presse le bulletin municipal.

## Dimanche 10 juillet

L'Association "La Man'selle Champêtre" rééditera en 2022 son trail en Forêt de Saint-Sever. Rendez-vous est donné à tous les

**Trail/rando en Forêt  
de Saint-Sever**



participants et leurs accompagnants, le dimanche 10 juillet au départ de la forêt domaniale sur un superbe nouveau circuit de trois parcours : 6 km et 15 km (départ à 9h30) et 21 km (départ à 14h30). Sachant que le trail de Saint-Sever compte pour le challenge « Noues de Sienne » qui se poursuivra le 17 septembre à Courson (avec une dotation au classement général pour les 5 premières femmes et les 5 premiers hommes).

Pour la randonnée pédestre du 10 juillet : comptez 15 km pour un départ à 9 h 30 et 6 km pour un départ à 11 h 00.

Pratique. Marche : inscriptions sur place, site de l'Etape en forêt

Trail : inscriptions sur le site Normandie course à pied

Informations : [association.lamanselle@gmail.com](mailto:association.lamanselle@gmail.com) et au 0699163063.

## Mercredi 13 juillet

### Méchoui et feu d'artifices

Le Comité des fêtes et d'animations commerciales de Saint-Sever prévoit organiser son méchoui de la fête nationale suivie d'un feu d'artifices, le mercredi 13 juillet en soirée, sur les pelouses du stade de foot de Saint-Sever. Informations au 0641202675

Les Mercredis de la Dathée : 13 juillet à partir de 18h30

Concert Vendredis en forêt : 15 juillet à partir de 20 heures

Les Mercredis de la Dathée : 20 juillet à partir de 18h30

Concert Vendredis en forêt : 22 juillet à partir de 20 heures

Les Mercredis de la Dathée : 27 juillet à partir de 18h30

## Mercredi 3 août à partir de 14 heures

### Visite de l'Hermitage

Dans le cadre de ses « Visites insolites », l'Office de tourisme du Pays de Vire-Normandie vous invite à la découverte de l'Hermitage, au milieu de la Forêt de Saint-Sever : le mercredi 3 août, à partir de 14 heures. Rendez-vous sur le parking du site. Visite de la Chapelle, rencontre avec les Soeurs Carmélites, promenade guidée par l'AVPPS. Sur réservation. Contact : 0231662850.



## Mercredi 3 août à 18 heures : Parvis de l'Abbatiale



L'AVPPS propose une nouvelle approche de notre Abbatiale et de ses

### Touches d'Histoire

jardins avec la compagnie : Touches d'Histoires. Rendez-vous sur le parvis de l'Abbatiale le mercredi 3 août 2022, à 18 heures. Accès libre. Informations au 0231090608.

Les Mercredis de la Dathée : 3 août à partir de 18h30

Concert Vendredis en forêt : 5 août à partir de 20 heures

# Programmation estivale

Les Mercredis de la Dathée : 10 août à partir de 18h30

Concert Vendredis en forêt : 12 août à partir de 20 heures

Les Mercredis de la Dathée : 17 août à partir de 18h30

Concert Vendredis en forêt : 19 août à partir de 20 heures

Les Mercredis de la Dathée : 24 août à partir de 18h30

Concert Vendredis en forêt : 26 août à partir de 20 heures

## Et ça continue à la rentrée :

Samedi 3 septembre : méchoui à Courson

Dimanche 11 septembre : concours de Molky à Saint-Manvieu-Bocage

Le week-end des 17 et 18 septembre : Journées du patrimoine

Dimanche 2 octobre : 15ème édition de la Granit'eau bois.

Dimanche 23 octobre : Loto du Comité des fêtes des Trois Mesnil.

## Décembre 2022 - Téléthon 2022

### Saint-Sever, village départ du Défi « 3637 km »

3637 kilomètres à vélo, du Bocage virois aux grands cols alpins : ce sera le pari de Serge Cordon pour l'édition du Téléthon 2022. Et le récemment nommé à la délégation du Calvados de l'AFM a choisi la commune

de Saint-Sever, comme village de départ du Défi. Pour accompagner cet événement, une réunion préparatoire s'est déroulée le samedi 26 mars, au Pôle socioculturel. Les progrès médicaux enregistrés sont aujourd'hui autant de chances effectives déjà pour de très nombreux patients et d'espoirs pour tous. Ce travail de long terme a pour colonne vertébrale la mobilisation. Il s'agit donc de réfléchir ensemble aux initiatives à développer localement en parallèle de cet événement. La réflexion se poursuit : toutes les idées sont bonnes à prendre.

**Contact** : Virginie Baron-Calbry (coordinatrice téléthon pour Noues de Sienne) au 0689290583 et sur virginie.nicolas8@wanadoo.fr



## Le Club des aînés des 3 Mesnil s'ouvre à Noues de Sienne

Toutes les 2 semaines, le club des aînés des Trois Mesnil vous accueille Noues de Siennes et Noues de Siennois pour partager un moment de convivialité autour de diverses activités : belote, tarot, jeux, pétanque, marche. Chaque habitant de Noues de Sienne est le bienvenu moyennant un cotisation annuelle de 15€.

Rendez-vous à partir de 14h les mercredis 1er, 16, 29 juin et 13 juillet. Pas d'activités pendant les vacances. Reprise le mercredi 7 septembre.



## Ouverture de la piscine pour les vacances scolaires

A partir du **vendredi 8 juillet** et jusqu'au **mercredi 31 août**, venez profiter des bassins extérieurs de la piscine municipale située à Saint-Sever-Calvados. L'accès se fera du **lundi au samedi de 10h à 12h et de 15h à 19h** (jusqu'au **20h les mardis et vendredis**), fermée les jours fériés. Séances aquagym et apprentissage de la natation à voir directement avec le maître nageur sauveteur. Port du bonnet de bain obligatoire.

Tarifs inchangés : Entrée individuel 2.40€ - 18 ans / 4€ + de 18 ans // Carte 10 entrées : 22€ - de 18 ans / 34€ +de 18 ans // Gratuit pour les moins de – de 3 ans // Entrée groupe : 2.20€ - de 18 ans // Visiteur / accompagnateur : 2.20€ tarif unique

## Nuisances sonores

L'arrêté préfectoral relatif à la lutte contre les nuisances sonores précise que tout bruit gênant, causé sans nécessité ou dû à un défaut de précaution, est interdit de jour comme de nuit, afin de protéger la santé et la tranquillité publique.

A ce titre, et concernant le domaine privé, tous **travaux de bricolage ou de jardinage** susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de l'intensité sonore, des vibrations transmises ou de leur caractère répétitif ne peuvent être effectués que de :

- ✓ 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30 du lundi au vendredi inclus ;
- ✓ 9h à 12h et de 15h à 19h les samedis
- ✓ 10h à 12h les dimanches et jours fériés

Les **propriétaires d'animaux**, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage.

Ces prescriptions sont également valables pour les engins à moteur, les célébrations...

**Mais surtout, n'hésitez pas à prévenir votre voisinage si vous prévoyez des travaux importants, une fête ou autre, ils seront plus compréhensifs le jour venu.**

## Déchèterie de Mesnil-Clinchamps

La déchèterie est ouverte aux horaires suivants :

Lundi de 14h à 17h

Mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Vendredi de 14h à 18h

Samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Pour celles et ceux qui se déplacent avec une remorque, **merci de bien sangler votre chargement et de veiller à ce que rien ne puisse voler au vent.**

**Respectons notre nature !**

## Ne brûlez pas vos déchets verts !

Le brûlage des déchets verts nuit à la qualité de l'air et à la santé. Il peut être à l'origine de troubles de voisinage générés par les odeurs et la fumée, et émet de nombreuses substances polluantes dans l'air. Pour ces raisons, **il est interdit de brûler les déchets verts (article 84 du Règlement Sanitaire Départemental)**. Des solutions existent : le compostage, le paillage ou l'apport en déchetterie.

Le non respect de l'interdiction du brûlage à l'air libre, constitue une infraction pénale constitutive d'une contravention de 3<sup>e</sup> classe. La sanction applicable est une amende qui peut aller jusqu'à 450 €.

### **Cas particuliers des résidus agricoles :**

Les résidus d'activités d'élagage des haies, arbres fruitiers et autres végétaux dans une exploitation agricole ne sont pas assimilés à des déchets ménagers. Le brûlage de résidus agricoles n'est donc pas strictement interdit. Néanmoins, le compostage, le broyage ou la mise en déchèterie sont conseillés pour limiter la pollution de l'air.



## Prenez garde aux faux amis !

Le 1<sup>er</sup> octobre 2020, les consignes de tri ont évolué pour l'ensemble de l'ouest du Calvados. En effet, le papier et tous les emballages en carton, en métal et en plastique sont désormais à jeter dans notre sac, bac ou conteneur jaune.

En un an, le sac jaune est passé de 60 à 70 kg par an par habitant. Les résultats sont encourageants, cependant il y a toujours en moyenne 20 % d'erreurs de tri.

Emballage en bois, masques jetables, mouchoirs, essuie-tout et objets en plastiques qui ne sont pas des emballages (pinces à linge, cintres, brosses à dents, éponges, jouets...) sont les erreurs les plus fréquentes du sac jaune. Ils sont à déposer dans le sac d'ordures ménagères, car ils ne sont pas recyclables.

Lorsque vous avez un doute, vous pouvez consulter le mémo-tri sur [www.seroc14.fr](http://www.seroc14.fr) ou télécharger l'application « **Guide du tri** ».

**On compte sur vous !**

## Collecte des déchets

Pour rappel, les ordures ménagères en sacs noirs et le tri sélectif en sacs jaunes sont ramassés en porte à porte par l'Intercom de la Vire au Noireau. Les habitants sont donc invités à déposer leurs déchets **uniquement** la veille (à partir de 17h) jusqu'au matin du ramassage. **A savoir le lundi matin pour toutes les communes déléguées de Noues De Sienne sauf St Manvieu Bocage qui est collectée le mercredi matin.**

NB : les jours fériés peuvent entraîner des modifications dans les jours de collecte.

# SEROC - Traitement des déchets - QUIZZ



Le SEROC, Syndicat mixte de traitement Et de valorisation des déchets ménagers de la Région Ouest Calvados vous propose un quizz sur la gestion des déchets sur notre territoire. Le principal n'est pas de gagner mais de participer ... et surtout d'apprendre des choses !

**Vous êtes prêt ? C'est parti !**

**1/ À partir de quelle ressource naturelle est fabriqué le papier ?**

- a. Le bois b. Les fleurs

**2/ À partir de quelle ressource naturelle est fabriqué le plastique ?**

- a. Le caoutchouc  
b. Le pétrole



**3/ À partir de quelle ressource naturelle est fabriqué le verre ?**

- a. Les minerais b. Le sable

**4/ Mon sac d'ordures ménagères sera trié, après la collecte, et recyclé.**

- a. Vrai b. Faux



**5/ Quel est le poids moyen des ordures ménagères, par an et par habitant sur le territoire du SEROC ?**

- a. 184 kg b. 54 kg c. 126 kg

**6/ Je peux reconnaître un emballage recyclable grâce au Point Vert (double flèche).**

- a. Vrai b. Faux



**7/ Je dois laver mes emballages avant de les mettre dans le sac jaune.**

- a. Vrai b. Faux



**8/ Je peux laisser les bouchons sur les bouteilles plastiques.**

- a. Vrai b. Faux

**9/ Dans quelle poubelle puis-je jeter ma brique de lait ?**

- a. Sac d'ordures ménagères  
b. Poubelle jaune  
c. Conteneur à verre



**10/ Dans quelle poubelle puis-je jeter ma barquette de viande en plastique ?**

- a. Sac d'ordures ménagères  
b. Poubelle jaune  
c. Conteneur à verre



**11/ Dans quelle poubelle puis-je jeter ma cage à bouchon et mes capsules ?**

- a. Sac d'ordures ménagères  
b. Poubelle jaune  
c. Conteneur à verre



**12/ Où dois-je jeter ma brosse à dents en plastique ?**

- a. Sac d'ordures ménagères  
b. Poubelle jaune  
c. Conteneur à verre



**13/ Dans quelle poubelle puis-je jeter mon pot de confiture ?**

- a. Sac d'ordures ménagères  
b. Poubelle jaune  
c. Conteneur à verre



**14/ Et son couvercle ?**

- a. Sac d'ordures ménagères  
b. Poubelle jaune  
c. Conteneur à verre

**15/ Je casse un verre d'eau, je l'apporte au conteneur à verre ?**

- a. Vrai b. Faux

**16/ Tous les emballages du sac jaune sont recyclés au même endroit ?**

- a. Vrai b. Faux

**17/ Je jette les cartons qui ont servi à mon déménagement dans le sac jaune.**

- a. Vrai b. Faux

**18/ Je jette mes épluchures de fruits et de légumes automatiquement dans la poubelle d'ordures ménagères.**

- a. Vrai b. Faux

**19/ Je peux mettre mes déchets de coquilles Saint Jacques dans mon composteur.**

- a. Vrai b. Faux

**20/ Dans quelle benne va mon vieux salon de jardin en plastique ? (2 réponses possibles)**

- a. Benne Déchets Enfouis  
b. Benne Éco-mobilier  
c. Benne Récup solidaire

**21/ Comment sont valorisés les branchages des déchèteries ?**

- a. En graines  
b. En compost  
c. En salon de jardin



**22/ Quel est le poids moyen de gaspillage alimentaire en France, par an et par personne ?**

- a. 2 kilos  
b. 20 kilos  
c. 200 kilos

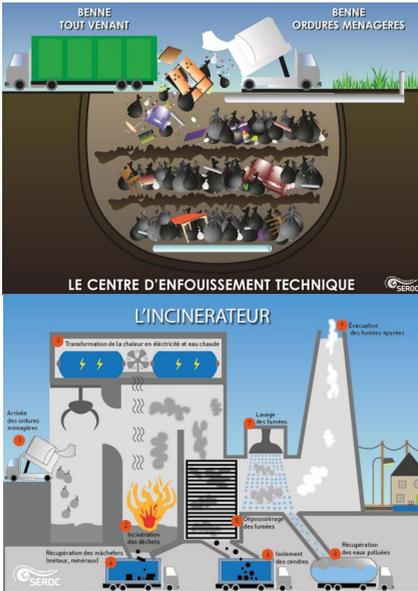
**23/ Que dois-je faire avant de partir faire les courses ?**

- a. Jeter tout ce que j'ai acheté la semaine dernière  
b. Faire une liste  
c. Ranger mon frigo  
d. Partir très vite car j'ai faim

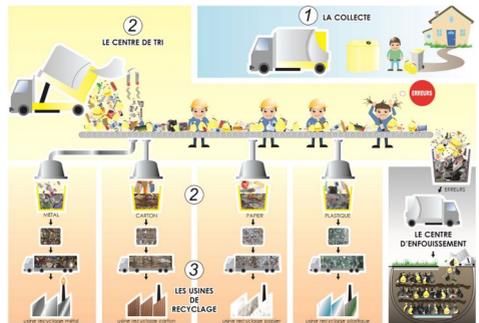
**Découvrez sans plus attendre les réponses au verso ➔**

# SEROC - Traitement des déchets

- 1/ a. Le bois
- 2/ b. Le pétrole
- 3/ b. Le sable
- 4/ b. Faux : Il partira directement en centre d'enfouissement ou au centre d'incinération.

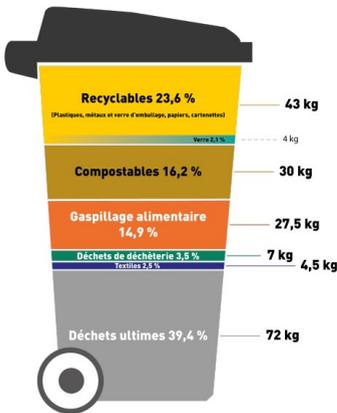


- 12/ a. Sac d'ordures ménagères . Ce n'est pas un emballage !
- 13/ c. Conteneur à verre
- 14/ b. Poubelle jaune
- 15/ b. Faux. Tout comme les vitres et miroirs, la vaisselle n'est pas fabriquée avec le même verre que les emballages du conteneur. On peut déposer ce déchet dans la benne « gravats » en déchèterie ou dans le sac d'ordures ménagères.
- 16/ b. Faux. Toutes les matières sont triées dans un centre de tri.



- 5/ a. 184 kg
- 6/ b. Faux. Cela signifie juste que l'industriel a payé sa taxe.
- 7/ b. Faux mais vrai si besoin.

BAC D'ORDURES MÉNAGÈRES MOYEN | SEROC 2021  
**184 kg / an / habitant**



- 8/ a. Vrai
- 9/ b. Poubelle jaune. Tous les cartons et tous les papiers sont recyclables.
- 10/ b. Poubelle jaune. Tous les emballages en plastique se trient !
- 11/ b. Poubelle jaune. Tous les emballages en métal se trient !

- 17/ b. Faux. Les déchets compostables peuvent être compostés en tas ou dans un composteur. Cela permet de réduire de 30 % notre sac d'ordures ménagères tout en produisant un engrais riche pour notre jardin.
- 18/ b. Faux
- 19/ b. Faux. Une benne « carton » existe à la déchèterie pour les gros cartons.
- 20/ b. Benne Éco-mobilier : Pour les matelas et tout le mobilier intérieur et extérieur.
- c. Benne Récup solidaire (si existante) : s'il n'est pas trop abimé.
- 21/ b. En compost. Les branches sont amenées sur des plateformes de compostage industriel. Elle seront broyées, mélangées et aérées. Un compost est produit en 3 mois.
- 21/ b. 20 kilos. Dont 7 kilos encore emballés et non-périmés
- 21/ b. Faire une liste // c. Ranger mon frigo



Ils sont dans les starting-blocks ! Max et Maurice, Madame

Raymonde et ses Ventouzes, Les Moldaves de PasVuPasPris, les Rêveurs New World, Anne-Sophie la Bulleuse, projectionnistes de Pierres en Lumières, musiciens des petites scènes en plein air : tous sont au taquet pour la saison 3 de Hors les Murs en Noues de Sienne.

Lancée à l'été 2020 en réaction à une actualité sanitaire inédite et contraignante, cette initiative encourage et initie la création de petites formes culturelles en extérieur en s'appuyant sur des ressources artistiques de proximité. Depuis 2021, cette programmation s'appuie également sur des propositions professionnalisées dans la prolongation du contrat territorial de développement culturel signé la même année avec le Département du Calvados. Cette orientation voulue et portée par notre commune se veut d'offrir une offre culturelle à la

fois exigeante et accessible à tous les publics, au plus près de notre environnement quotidien. Illustration une nouvelle fois pour cette saison 3 : le samedi matin sur le Parvis de l'Abbatiale ou en soirée, à Saint-Sever, Champ-du-Boult, Saint-Manvieu-Bocage, Courson et d'autres bientôt, avec tous les partenaires associatifs qui sont le premier maillon de la chaîne sur le terrain. Cette démarche concertée élargie à notre bassin de vie permet aussi de multiplier tout l'été les propositions collégiales auprès des habitants et des vacanciers, jusque dans la forêt et les rives de la Dathée les vendredis et mercredis soirs. Cette démarche préfigure l'ouverture de la salle de spectacle programmée à la rentrée : nouvelle étape dans ce projet culturel global à développer encore, à enrichir toujours : pour vous et avec vous.

Nous espérons vous retrouver nombreuses et nombreux, petits et grands sur ces différents événements et nous vous souhaitons un bon printemps/été à Noues de Sienne.

## Et si on changeait ?

pour une alternative solidaire, écologique et culturelle

### D'un village à l'autre

Nous, élu.e.s de la liste « Et si on changeait ? », avons organisé comme prévu le 15 mars dernier, une réunion de bilan pour le 2e anniversaire de notre mandat municipal. Nous sommes revenus sur la rotation des élus : certains partent (raisons personnelles ou désillusions), d'autres, dans l'ordre de la liste, intègrent le conseil. S'installe ainsi une logique participative faisant intervenir à tour de rôle de nouvelles énergies motivées

Au cours du bilan, un état des contributions au débat a été établi : environ 7 interventions par conseil (questions, observations, propositions) et assez peu d'oppositions au moment des votes (moins de 10 sur 139 délibérations), traduisant l'esprit collaboratif.

Nous avons rappelé notre vigilance sur les points fondamentaux des engagements de campagne : l'écologie, la solidarité et la démocratie

participative.

Pour ce dernier point, nous avons décidé d'ouvrir nos réunions de préparation des conseils municipaux aux habitants. Depuis le début, nous nous retrouvons mensuellement pour aborder les points à l'ordre du jour. Désormais, nous organisons ce temps de travail, chaque mois dans un des 10 villages de Noues de Sienne et nous les ouvrons dans un second temps aux habitants afin d'échanger sur le fonctionnement du conseil municipal, les sujets qui y sont abordés et les positions que nous envisageons d'adopter. Il s'agit par ailleurs de recueillir les réactions et propositions des habitants pour en être éventuellement le relais. Une démarche d'éducation populaire à la démocratie locale.

Après Le Gast et Fontenermont, nous serons à Courson et ensuite pas loin de votre village. Suivez les dates (variables en fonction de la date du conseil) et venez vous exprimer.

Un autre moyen d'interagir et de participer au débat local : notre page [www.facebook.com/etsionchangeaitnouesdesienne](http://www.facebook.com/etsionchangeaitnouesdesienne)



## INFORMATIONS PASSEPORT ET CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ



### Pensez à la pré-demande en ligne !

Le recours à la pré-demande en ligne permet d'accélérer considérablement le temps de recueil en mairie !

Remplissez votre pré-demande de passeport ou de carte nationale d'identité par voie dématérialisée, via le site de l'Agence nationale des titres sécurisés (ANTS) : <https://passeport.ants.gouv.fr/demarches-en-ligne>. (Ou via le QR code ci-contre).

**Attention :** la pré-demande en ligne de passeport ou de CNI ne vous dispense pas de venir ensuite personnellement déposer votre demande en mairie. C'est une mesure de sécurité pour éviter l'usurpation d'identité.



### Déposez votre demande dans la mairie de votre choix

Vous pouvez déposer votre demande dans une autre commune, (équipée d'un dispositif de recueil) que celle où vous résidez.

En revanche, **vous devrez récupérer votre nouveau titre au même endroit**. Lorsque vous avez un rendez-vous, veuillez l'honorer et ne prenez pas plusieurs rendez-vous au risque d'engorger les plannings.



### Documents originaux à fournir

De nombreuses procédures sont ralenties à cause d'une erreur ou d'un oubli de pièces du dossier de demande.

Vous devrez présenter les documents originaux suivants, ainsi que le formulaire CERFA papier ou le numéro de pré-demande si vous avez fait votre pré-demande en ligne :

- Votre CNI ou Passeport, valide ou périmé depuis moins de 5 ans ;
- Une photo d'identité de moins de 6 mois et conforme ;
- Un justificatif de domicile (sauf si vous avez utilisé Justif'adresse lors de votre pré-demande en ligne) ;
- Un timbre fiscal pour le renouvellement de passeport (86€, achetable en ligne) ;
- Pour la CNI, un timbre fiscal est nécessaire si vous remplacez votre carte pour perte ou vol (25€, achetable en ligne).



La liste des justificatifs de domicile autorisés.



Acheter un timbre fiscal en ligne.

Pour les concours et les examens (brevet des collèges, baccalauréat, concours d'entrée dans un établissement d'enseignement secondaire...), **examens du permis de conduire** (code et conduite), **un titre d'identité expiré de moins de 5 ans est accepté**.